

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

D 01364-2024-035

Séance du 25 juin 2024

**L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE
ET LE VINGT-CINQ JUIN À 20 HEURES,**

le Conseil Municipal de cette Commune
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de M. SALLET
Jacques, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2024.

Présents : CHARVET Aurélien, CAVILLON Hervé, COURTOIS
Sandrine, FAVIER Alexis, GINAS Frédérique, HENRY DIT
GUILLAUMIN Stéphane, PAUGET Antoine, PERTUIZET Anaïs,
SALLET Jacques, SYLÉNÉ Florine.

Excusés : BOUTON Chloé (pouvoir à Alexis FAVIER),
VÉLON Guillaume (pouvoir à Hervé CAVILLON).

Absents : BREVIER Jacqueline, GRÉGAUT Magali, MABILEAU Loïc.

Secrétaire de séance : PAUGET Antoine.

OBJET : Révision des tarifs de location des salles et autres équipements.

Vu les délibérations en date du 25 mars 2002, du 24 juillet 2006, du 21 avril 2009, du
1^{er} avril 2010, du 13 décembre 2011, du 20 juillet 2017 et du 13 septembre 2022 fixant les
tarifs de locations de la salle des fêtes, des salles de réunion, du local du terrain de sport et
de la vaisselle,

Considérant la nécessité de revoir la grille tarifaire et la nécessité d'établir un forfait week-
end pour une meilleure gestion des locations de la salle des fêtes, il est proposé de
revaloriser le tarif journalier des locations des locaux et d'instaurer un tarif week-end, ou 2
jours consécutifs, pour la salle des fêtes.

Type de location		Particuliers et sociétés extérieurs			Particuliers de la commune			Associations communales		Caution
		Journée semaine	Forfait week-end samedi et dimanche ou 2 jours consécutifs	Journée suppl.	Journée semaine	Forfait week-end samedi et dimanche ou 2 jours consécutifs	Journée suppl.	1 ^{ère} et 2 ^{ème} location	Location suivante	
Salle des fêtes	Ancien tarif	190 €	-	110 €	135 €	-	90 €	GRATUIT	110 €	500€
	Proposition	200 €	320 €	120 €	145 €	245 €	100 €	GRATUIT	110 €	
Cuisine et chambre froide	Ancien tarif	110 €	-	55 €	110 €	-	55 €	GRATUIT	90 €	/
	Proposition	110 €	110 €	55 €	110 €	110 €	55 €	GRATUIT	90 €	
Chambre froide seule	Ancien tarif	25 €	-	15 €	25 €	-	15 €	GRATUIT	25 €	/
	Proposition	25 €	25 €	15 €	25 €	25 €	15 €	GRATUIT	25 €	
Vaisselle	Ancien tarif	35 €	-	35 €	35 €	-	35 €	GRATUIT	GRATUIT	/
	Proposition	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	GRATUIT	GRATUIT	

Type de location		Particuliers et sociétés extérieurs		Particuliers de la commune		Associations communales	Caution
		Journée	Journée suppl.	Journée	Journée suppl.		
Salle de réunion	Ancien tarif	35 €	25 €	25 €	20 €	GRATUIT	150€
	Proposition	40 €	30 €	30 €	25 €	GRATUIT	
Local stade	Ancien tarif	85 €	55 €	55 €	35 €	GRATUIT	150€
	Proposition	90 €	60 €	60 €	40 €	GRATUIT	

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer les tarifs et les conditions de locations des bâtiments communaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

FIXER les nouveaux tarifs de location des salles à compter du 1^{er} janvier 2025 et ce de la manière suivante :

Type de location		Particuliers et sociétés extérieurs			Particuliers de la commune			Associations communales		Caution
		Journée en semaine	Forfait week-end samedi et dimanche ou 2 jours consécutifs	Journée suppl.	Journée en semaine	Forfait week-end samedi et dimanche ou 2 jours consécutifs	Journée suppl.	1 ^{ère} et 2 ^{ème} location	Location suivante	
Salle des fêtes		200 €	320 €	120 €	145 €	245 €	100 €	GRATUIT	110 €	500€
Cuisine et chambre froide		110 €	130 €	55 €	110 €	130 €	55 €	GRATUIT	90 €	/
Chambre froide seule		25 €	35 €	15 €	25 €	35 €	15 €	GRATUIT	25 €	/
Vaisselle		35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	GRATUIT	GRATUIT	/

Type de location		Particuliers et sociétés extérieurs		Particuliers de la commune		Associations communales	Caution
		Journée	Journée suppl.	Journée	Journée suppl.		
Salle de réunion		40 €	30 €	30 €	25 €	GRATUIT	150€
Local stade		90 €	60 €	60 €	40 €	GRATUIT	150€

MAINTENIR à 1,50 € le prix du litre de fioul facturé pour le chauffage de la salle des fêtes,

AUTORISER le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à ces modifications.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les nouveaux tarifs de location des salles à compter du 1^{er} janvier 2025 et ce de la manière suivante :

Type de location	Particuliers et sociétés extérieurs			Particuliers de la commune			Associations communales		Caution
	Journée en semaine	Forfait week-end samedi et dimanche ou 2 jours consécutifs	Journée suppl.	Journée en semaine	Forfait week-end samedi et dimanche ou 2 jours consécutifs	Journée suppl.	1 ^{ère} et 2 ^{ème} location	Location suivante	
Salle des fêtes	200 €	320 €	120 €	145 €	245 €	100 €	GRATUIT	110 €	500€
Cuisine et chambre froide	110 €	130 €	55 €	110 €	130 €	55 €	GRATUIT	90 €	/
Chambre froide seule	25 €	35 €	15 €	25 €	35 €	15 €	GRATUIT	25 €	/
Vaisselle	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	GRATUIT	GRATUIT	/

Type de location	Particuliers et sociétés extérieurs		Particuliers de la commune		Associations communales	Caution
	Journée	Journée suppl.	Journée	Journée suppl.		
Salle de réunion	40 €	30 €	30 €	25 €	GRATUIT	150€
Local stade	90 €	60 €	60 €	40 €	GRATUIT	150€

MAINTIENT à 1,50 € le prix du litre de fioul facturé pour le chauffage de la salle des fêtes,

AUTORISE le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à ces modifications.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 25 juin 2024

Le Maire,
Jacques SALLET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

